

*Initiatives parlementaires*

sacrifient leur sécurité pour jouir des libertés que les générations précédentes nous ont léguées en ce pays.

• (1430)

Pourrait-il y avoir une meilleure occasion, pour les Canadiens, de reconnaître la contribution de ce groupe ethnique dynamique, qui a connu d'énormes changements depuis 100 ans, mais qui a conservé ses valeurs, ses traditions et sa langue, ainsi que tous les traits caractéristiques du mode de vie canadien.

**M. Ross Harvey (Edmonton—Est):** Madame la Présidente, je désire aussi remercier et féliciter le député de Kingston d'avoir attiré l'attention de la Chambre sur cette affaire qui exige une solution efficace depuis longtemps.

Je voudrais commencer par vous demander et, par votre entremise, demander aux députés ici présents, de conjurer une image dans votre esprit. Imaginez que vous êtes sur la route 1A, celle qui a précédé la Transcanadienne. La route 1 a été construite au nord-ouest de Banff dans la vallée de la rivière Bow, au cœur des Rocheuses. Environ à mi-chemin sur la 1A, entre Banff et le Lac Louise, vous arrivez à une croisée de chemins et vous voyez se dresser devant vous Castle Mountain, un véritable mur de roc qui n'en finit plus de remonter sur le flanc est de la vallée de la rivière Bow.

Imaginez que vous êtes là, sur la route, dans le creux de la vallée en hiver. Peu de gens s'arrêtent sur cette route, surtout l'hiver. Le paysage est à couper le souffle. Les montagnes imposantes sont éblouissantes sous leur couverture de neige fraîche et chaque petite brise soufflant sur les pins enneigés leur fait répandre une cascade de cristaux lumineux. À l'occasion, le silence est rompu par une voiture qui file à toute allure vers Banff au sud ou le Lac Louise et d'autres destinations plus au nord.

Si vous fermez les yeux et restez immobile, vous pouvez imaginer une autre scène, inquiétante celle-là, une scène qui s'est déroulée il n'y a pas si longtemps, à cet endroit même.

Entre 1914 et 1920, dans un des épisodes les plus honteux de toute l'histoire du Canada, des milliers d'immigrants fraîchement débarqués au Canada ont été emprisonnés à cet endroit même. Le camp de concentration près de Castle Mountain, pas très loin de Banff, n'était qu'un camp d'internement parmi les 26 dispersés partout au pays. Des milliers d'Ukrainiens et d'autres personnes d'Europe de l'Est y furent désignés étrangers ennemis,

privés de leurs droits civils et leurs biens ont été confisqués. Plus de 80 000 personnes, la plupart d'origine ukrainienne, ont été forcées de porter des papiers d'identité et de se présenter régulièrement devant les forces policières de l'endroit. Au moins 8 000 autres ont été séparées de leur famille, détenues derrière des barbelés et condamnées à des travaux forcés.

Quel crime justifiait donc cet emprisonnement, cette injustice monstrueuse perpétrée en vertu de la Loi sur les mesures de guerre qui venait d'être adoptée? Aucun. Ces Ukrainiens étaient simplement des immigrants récents qui détenaient un passeport autrichien. Beaucoup d'autres n'avaient tout simplement pas d'emploi. Nous n'avions pas affaire à des ennemis du Canada.

En fait, le gouvernement britannique a expressément informé le gouvernement canadien que ces Ukrainiens devaient être considérés comme des alliés. Un grand nombre d'entre eux avaient fui leur pays pour éviter d'être enrôlés dans l'armée austro-hongroise.

Bien qu'ils n'aient commis aucun crime, on a obligé ces nouveaux Canadiens à construire les camps d'internement qui les ont abrités et des routes, notamment celle qui a précédé cette route 1A, à défricher la terre, à couper du bois et à travailler à des projets de construction ferroviaire.

Plus tard, on les a obligés à travailler pour des sociétés privées à des salaires de misère. Des milliers d'entre nous passons tous les ans en voiture devant ces endroits qui étaient autrefois des camps d'internement, pourtant rares sont les Canadiens qui savent combien on a fait souffrir nos concitoyens dans notre pays.

Le Canada devrait finalement reconnaître que cette injustice flagrante s'est produite ici. Nous ne pourrons jamais réparer les torts qui ont été commis, mais nous pouvons apprendre à nos enfants ce qui s'est passé et pour quelle raison, dans l'espoir que le passé puisse leur servir de leçon et qu'une telle injustice ne puisse jamais se reproduire.

Pour cette raison, à l'instar du caucus du Nouveau Parti démocratique dont je suis membre, je voudrais qu'on adopte plusieurs mesures.

Premièrement, le gouvernement devrait reconnaître officiellement les graves injustices dont ces Canadiens d'origine ukrainienne ont été victimes.

Deuxièmement, on devrait ériger des plaques commémoratives à des endroits appropriés à proximité de ces 26 camps d'internement.